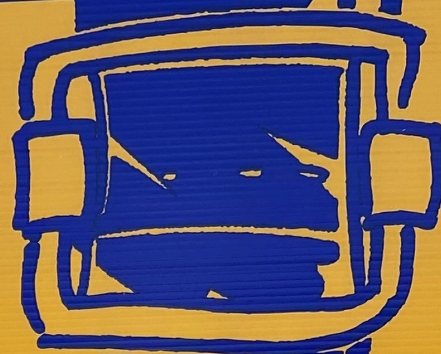




Bénéficiaire(s) : SDC LES GLIERES / S/C CIS IMMOBILIER
73700 Bourg St Maurice

Numéro Permis : PC 07 305 426 01 005

Délivré le : 1 / 8 / 0 5 / 2 / 0 / 2 / 6

Mairie de : Bourg St Maurice
(Ville et adresse) 73700 Bourg St Maurice

Maître d'œuvre / Architecte : VARIANCE Ingénierie / Arthur GENTIAL Architecte

Nature des travaux : Reconstruction à l'identique des bâtiments de la zone C2/DIE/F avec création et modifications d'implantation de fenêtres de toit.

Superficie
du terrain : m²

Hauteur
de la / des construction(s) : m

Lotissement
Nb de lots prévus :

Surface
de plancher : m²

Démolition
Surface : m²

Camping ou parc résidentiel
Nb d'emplacements prévus :

SAMSE

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

www.samse.fr

DROIT DE RECOURS : Le délai de recours contentieux est de deux mois à compter du premier jour d'une période continue de deux mois d'affichage sur le terrain du présent panneau (article R600-2 du code de l'urbanisme). Tout recours administratif ou tout recours contentieux doit, à peine d'irrecevabilité, être notifié à l'auteur de la décision et au bénéficiaire du permis ou de la décision prise sur la déclaration préalable. Cette notification doit être adressée par lettre recommandée avec accusé de réception dans un délai de quinze jours.